

| | |
|-------------------------|---|
| Intitulé de l'UE | Renforcement langue Espagnole II |
| Section(s) | - (2 ECTS) Bachelier - Assistant de direction option Langues et Gestion - Cycle 1 Bloc 2 renforcement en langues |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Pascale VANWYNSBERGHE | 25 | Quad 2 |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|----------------------------------|---------------|-----------------------|
| Espagnol (RL) II | 12.5h | Pascale VANWYNSBERGHE |


| Prérequis | Corequis |
|------------------|-----------------|
| | |

| Répartition des heures |
|--|
| Espagnol (RL) II : 5h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires, 2.5h de travaux |

| Langue d'enseignement |
|------------------------------|
| Espagnol (RL) II : Espagnol |

| Connaissances et compétences préalables |
|--|
| |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|---|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au Bachelier-Assistant de direction <ul style="list-style-type: none"> ◦ Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit. ◦ Utiliser adéquatement les technologies de l'information et de la communication • Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> ◦ Rechercher, sélectionner, vérifier, comparer, synthétiser, hiérarchiser les informations. • S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission <ul style="list-style-type: none"> ◦ Gérer les priorités et son stress |

| Objectifs de développement durable |
|--|
| <div style="display: flex; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center; margin-right: 10px;">  <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p> </div> <div> <p>Education de qualité</p> <p>Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable. • 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des </div> </div> |

compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

- 4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.
- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cet apprentissage, l'étudiant sera capable de comprendre des documents écrits et sonores, communiquer à l'écrit et à l'oral et interagir adéquatement dans de nombreuses situations de la vie sociale et professionnelle avec précision et rigueur en utilisant le vocabulaire adéquat dans des structures linguistiques de plus en plus complexes de la langue espagnole.

Contenu de l'AA Espagnol (RL) II

Elargissement du vocabulaire commercial.

Rédaction de lettres et mails.

Apprentissage de phrases-types menant à la rédaction de courrier commercial simple.

Méthodes d'enseignement

Espagnol (RL) II : approche par projets, approche par situation problème, approche avec TIC, Manuel, sites internet pédagogiques

Supports

Espagnol (RL) II : notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, Manuel, sites internet pédagogiques

Ressources bibliographiques de l'AA Espagnol (RL) II

Practica tu español, el léxico de los negocios, SGEL, 2011

Pratiquer l'espagnol économique et commercial, Communiquer au quotidien. Augé-Muñoz Emmanuelle, Lopez Chouzy Marie-Françoise, Ellipses, 2014

| Évaluations et pondérations | |
|---|--|
| Évaluation | Note globale à l'UE |
| Langue(s) d'évaluation | Espagnol |
| Méthode d'évaluation | <ul style="list-style-type: none"> • Session de juin <p>Travail journalier 30% non remédiable, examen écrit 30%, examen oral 20% et compréhension à l'audition 20%, en ou hors session.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seconde session août/septembre <p>Examen écrit 50%, compréhension à l'audition 25%, examen oral 25%.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'étudiant doit obligatoirement présenter toutes les activités ou sera considéré absent à l'examen. • Tout étudiant absent à un test, une présentation ou une partie d'examen doit envoyer son certificat médical par mail à p.vanwysberghe@heh.be et à claire.nys@heh.be au plus tard le lendemain pour bénéficier d'une possibilité de passer celui-ci à une date ultérieure. |
| Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE | |
| Espagnol (RL) II : non | |

Année académique : **2024 - 2025**